



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 2 septembre 2022

### Sécheresse – Maintien du niveau de crise

Le comité départemental dédié à la ressource en eau a fait le point mercredi 31 août 2022 sur la situation départementale pour en tirer les conséquences sur les mesures de restriction des usages.

Si les dernières précipitations orageuses ont temporairement et localement amélioré la situation de certains cours d'eau et de la végétation, leurs effets sont en réalité très limités.

Les membres du comité départemental ont partagé les informations notamment sur les prévisions météorologiques, le niveau des cours d'eau et dans les sols à des profondeurs historiquement bas, les conséquences de la sécheresse sur certaines activités économiques, sur le risque incendie qui reste élevé (10 interventions du SDIS en espace naturel la semaine dernière), ainsi que sur la faune.

La situation reste donc très préoccupante.

**Le niveau de « crise sécheresse » est donc maintenu ainsi que toutes les interdictions arrêtées dans ce cadre (usages de l'eau, feux d'artifices, pêche).**

Les services de l'État concernés maintiennent les opérations de contrôles et de verbalisations en cas d'infraction. 5 contrevenants ont été verbalisés la semaine dernière pour des feux (à proximité des forêts, écobuage et feux artifices).

Pour mémoire, tout contrevenant s'expose à une contravention de 5<sup>e</sup> classe (jusqu'à 1 500 €).

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  